

11.4.4

Secteur d'emplois du Plateau Est

Orientations générales

- Créer un véritable quartier à échelle humaine résolument tourné vers l'innovation en matière de développement durable
- Consolider et diversifier les activités d'emplois au cœur du quartier
- Maximiser l'occupation des terrains et des bâtiments, ainsi que le verdissement des espaces libres
- Assurer une meilleure cohabitation des activités économiques et urbaines avec les milieux de vie avoisinants
- Encourager les initiatives du milieu pour répondre aux besoins sociaux et économiques de la population



Problématique

La mise en service des voies ferrées du Canadien Pacifique, dans les années 1870, a amené l'implantation progressive de plusieurs industries aux abords de celles-ci. Ainsi, le secteur d'emplois du Plateau Est s'est principalement développé autour des activités des ateliers Angus, des abattoirs de l'Est, de l'industrie manufacturière et de la compagnie Cadbury. La fermeture de plusieurs entreprises, vers la fin des années 1970, a entraîné un déclin qui persiste encore aujourd'hui.

Le secteur d'Emplois du Plateau Est est marqué par la présence de nombreux espaces sous-utilisés, d'aires d'entreposage et de stationnements extérieurs, ainsi que par un faible niveau de verdissement. Les voies ferrées, elles-mêmes sources de nuisances, constituent un obstacle qui complique les déplacements locaux de part et d'autres de ce corridor. S'y ajoutent les nuisances occasionnées par la présence de voies de camionnage et la circulation sur d'importantes artères de transit. Un défi de cohabitation se pose ainsi entre les activités de nature industrielle et les milieux de vie avoisinants.

Par ailleurs, la dimension variée des lots, la diversité des implantations et la multiplicité des volumétries des bâtiments, sans compter un problème généralisé de contamination des sols, complexifient l'éventuelle régénération du secteur d'emplois du Plateau Est. Il offre néanmoins un important potentiel de requalification et de mise en valeur, compte tenu notamment de sa situation centrale et de la disponibilité de terrains et de bâtiments à redévelopper. Le secteur demeure également, malgré tout, un important pôle d'emplois où travaillent plus de 4 500 personnes.

Balises d'aménagement

- 1 Favoriser la consolidation du cadre bâti sur les terrains vacants ou sous-utilisés.
- 2 Revoir les usages autorisés afin d'assurer la cohabitation harmonieuse d'une mixité de fonctions répondant aux besoins des entreprises, des travailleurs et des résidents du secteur.
- 3 Assurer une desserte commerciale locale pour la clientèle du secteur.
- 4 Privilégier des aménagements aux abords des ferrées propices à la création d'un espace tampon par rapport aux activités ferroviaires.
- 5 Assurer des aménagements et une connectivité des domaines publics et privés qui encouragent les déplacements à pied, à vélo et en transport collectif.
- 6 Favoriser la plantation d'arbres et l'aménagement d'espaces verts.
- 7 Considérer la relocalisation d'entreprises générant des nuisances majeures pour les milieux de vie avoisinants.